



## **Rapport du Commissaire aux Comptes**

### **Huitième rapport du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif à la Soixante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé**

1. La douzième réunion du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration s'est tenue à Genève le 14 mai 2010 sous la présidence du Dr M. Dahl-Regis (Bahamas).<sup>1</sup>
2. Le Comité s'est félicité de ce rapport complet, couvrant de nombreux aspects importants pour l'activité, les finances et les contrôles de l'Organisation. Le Comité a pris note des principaux points suivants :
  - a) La vérification des états financiers pour l'exercice 2008–2009 n'a révélé ni point faible ni erreur compromettant l'exactitude, l'exhaustivité et la validité des états financiers dans leur ensemble, et le Commissaire aux Comptes n'a donc émis aucune réserve sur les états financiers pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2009.
  - b) Le Comité a noté que le rapport couvrait des domaines de grand intérêt et grande importance et a voulu s'assurer que suffisamment de temps allait être accordé pour permettre une étude adéquate des questions soulevées.
  - c) Du point de vue opérationnel, le Comité a apprécié que le Commissaire aux Comptes et le vérificateur intérieur des comptes se soient échangé leurs rapports et aient coordonné leurs emplois du temps afin de garantir une large couverture et la complémentarité des efforts. Le Commissaire aux Comptes a informé le Comité qu'un mois avait été accordé au Secrétariat pour répondre aux recommandations de la vérification. Le Commissaire aux Comptes a suivi ces réponses au moyen de visites de validation pour confirmer leur mise en œuvre.
  - d) Les domaines importants dont le Comité a discuté ont été les contrôles internes, les procédures d'achat, le fonctionnement du Système mondial de gestion, les avances aux membres du personnel, l'apurement des comptes bancaires et les procédures relatives aux ressources humaines au Centre mondial de services. Le Comité a pris note de l'acceptation des recommandations par le Directeur général et s'est enquis des délais d'application.

---

<sup>1</sup> Pour la liste des participants, voir le document A63/49, annexe.

e) Le Comité a pris note des observations du Secrétariat associant les réformes gestionnaires<sup>1</sup> en cours à de nombreux points soulevés dans le rapport du Commissaire aux Comptes, en particulier les difficultés venant du fonctionnement du Système mondial de gestion, de la qualité des données et des connaissances des utilisateurs. Le Comité a également été informé que les recommandations importantes allaient être reprises par le Comité consultatif indépendant d'experts de la Surveillance.

## RECOMMANDATION À L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

3. Le Comité, au nom du Conseil exécutif, recommande à la Soixante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter le projet de résolution suivant :

La Soixante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport du Commissaire aux Comptes à l'Assemblée de la Santé ;<sup>2</sup>

Ayant pris note du huitième rapport du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif à la Soixante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé ;<sup>3</sup>

ACCEPTTE le rapport du Commissaire aux Comptes à l'Assemblée de la Santé.

= = =

---

<sup>1</sup> Voir le document EBPBAC12/2.

<sup>2</sup> Document A63/37.

<sup>3</sup> Document A63/56.